



Réunion d'informations Licence 3 26.06.2024



Johane Le GOFF respl3psycho@univ-tlse2.fr

Nathalie COLL & Faustine VIGNALS-PRINCE licence3.psycho@univ-tlse2.fr

Nadine CASCINO resplicence.psycho@univ-tlse2.fr

Audrey Van HEGHE respadm.licencepsycho@univ-tlse2.fr

Objectifs de la réunion

Cette réunion (dupliquée le 29 août) est centrée sur les informations utiles pour procéder à votre inscription pédagogique

Il s'agit de faire un éclairage sur deux changements majeurs à la rentrée prochaine concernant

- 1. Le calendrier universitaire et les périodes des examens
- 2. La réalisation des inscriptions pédagogiques en ligne

Aujourd'hui des infos pour vous aider dans vos choix A la rentrée d'autres informations sur le déroulement de l'année universitaire

D'autres ressources sont disponibles sur la page d'accueil de l'UFR à la rubrique « Inscription en Ligne »

Vous devez prendre l'initiative de consulter les informations mises à votre disposition avant de solliciter les équipes administratives et pédagogiques (plus de 1200 étudiants en L3 ; deux personnes au pôle scolarité)

Des compléments et réponses aux questions posées sur le chat lors de la réunion et/ou par mail sont ajoutés en violet dans le présent document

Plan de la présentation

- 1. L'organisation générale de l'année et calendrier universitaire
- 2. Les régimes d'examen
- 3. L'organisation des examens
- 4. Les enseignements de la Licence 3
- 5. L'inscription en ligne
- 6. Les emplois du temps
- 7. Informations générales

Les grands changements dans l'organisation de l'année

- Une année en 2 semestres de **15** semaines (cours et examen) soit 1 semaine de plus
- Une rentrée plus tôt que les années antérieures dès le 16 septembre
- 1 semaine inter-semestrielle introduite sans cours ni examen
- Des examens organisés en une session unique 1^{ère} / 2^{nde} chances
- <u>La suppression du CT non SED</u>: le choix du contrôle terminal implique **obligatoirement** une inscription au SED
- Le CT-SED peut être choisi pour **tout ou partie des UE** sous réserve qu'elles soient proposées au SED
- Des périodes d'examen différentes selon le régime d'inscription contrôle continu (CC) ou contrôle terminal SED (CT-SED)

Le choix du CC ou du CT-SED a donc un impact sur l'organisation des enseignements mais aussi des examens

Le calendrier général de l'année (cf. site de l'université)

Semestre 1 : du 16 septembre au 19 janvier 2025

Semaines 1 à 13 -> 12 semaines de cours + 1 pour révision, rattrapage de cours, partiels intermédiaires de CC ...

Semaines 14 et 15 → Examen de fin de semestre 1 (du 6.01.2025 au 19.01.2025)

Semestre inter-semestrielle : du 20 janvier au 26 janvier 2025

Semestre 2 : du 27 janvier au 05 juin 2025

Semaines 1 à 13 → 12 semaines de cours + 1 pour révision, rattrapage de cours, partiels intermédiaires de CC ...

Semaines 14 et 15 → Examen de fin de semestre 2 (du 19.05.2025 au 05.06.2025)

Juin : examens de 2^{nde} chance pour les étudiants SED

Choix du régime d'examen

Organisation des examens

Deux régimes d'examen

Le contrôle continu (CC)

- Ce régime d'examen donne accès aux CM et aux TD
- Le CC implique une assiduité aux enseignements (tout particulièrement TD)
- > Le CC donne lieu à des MCC spécifiques avec des épreuves tout au long du semestre
- Les épreuves de 1^{ère} et une 2^{nde} chances sont organisées au cours des 15 semaines du semestre
- ► Il n'y a pas d'examen en juin
- Ce régime est obligatoire pour les boursiers mais possibilité de prendre une partie des UE du CT-SED (se renseigner auprès du service des bourses)

Le contrôle terminal avec inscription obligatoire au SED (CT-SED)

- Les étudiants n'ont pas accès aux TD mais peuvent assister au CM
- > Des ressources pédagogiques spécifiques sont mises à disposition :
 - Regroupements et suivis renforcés (en présentiel ou zoom selon UE)
 - Documents de cours (papier ou numériques)
 - (...)
- Les épreuves de 1ère chance sont organisées en fin de semestre (semaines 14 et 15)
- ➤ Celles de 2^{nde} chance se déroulent en juin

A priori, pas de préférence des jurys de master pour les parcours CC ou SED. Nous ne pouvons répondre pour les autres établissements. Dans tous les cas, en cas de doute, solliciter les responsables des parcours visés.

Le contrat pédagogique peut contenir des UE suivies en CC et d'autres en CT-SED

L'organisation des examens

Passage d'une organisation en deux sessions à une organisation en 1ère et 2^{nde} chances

Contrôle continu

Toutes les épreuves sont organisées au cours du semestre Pas d'examen en juin

Contrôle terminal

Organisation de la 1ère chance en fin de semestre

Organisation de la 2^{nde} chance en juin

- **En CC**, le mode de calcul de la 1^{ère} et de la 2^{nde} chance impose quasiment toujours la présence à l'épreuve valant 2^{nde} chance pour valider l'UE (sauf si l'épreuve de 2^{nde} chance est affectée d'un coef 0 en 1^{ère} chance)
- **En CT-SED**, si l'étudiant.e est satisfait.e de sa note de 1^{ère} chance et choisit de ne pas se présenter en 2^{nde} chance, c'est sa note de 1^{ère} chance qui sera considérée pour le calcul de la moyenne du semestre qu'elle soit supérieure, égale ou inférieure à la moyenne.

Les examens de Contrôle continu

- 2 notes <u>minimum</u> par UE à l'exception <u>des UE stage non compensables</u> qui bénéficient d'un statut dérogatoire. Le détail de l'évaluation de ces UE sera repris lors d'une réunion en septembre.
 - Une ou plusieurs notes d'épreuves intermédiaires au cours du semestre
 - 1 note d'épreuve de fin de semestre
- Chaque épreuve est affectée d'un coefficient définissant son poids dans le calcul de a moyenne de l'UE (1ère chance)
- Aucune évaluation ne vaut plus de 50%
- La note de la dernière épreuve de contrôle continu constitue la note de 2^{nde} chance
- A la fin du semestre, on retient la note la plus favorable entre la moyenne des épreuves de 1^{ère} chance et la note de l'évaluation finale valant 2^{nde} chance
- Pour le CC, les examens peuvent avoir lieu
 - en présentiel ou en ligne sur une plateforme dédiée ;
 - dans le cadre de l'emploi du temps (donc durant le CM ou TD) ou sur des créneaux hors emploi du temps (tous les étudiants convoqués le même jour à la même heure)
 - les épreuves finales sont le plus souvent organisées sur les semaines 14 et 15 du semestre (janvier et mai)
- Pas d'examens en juin pour les étudiants du CC

Les examens de Contrôle continu

EXEMPLES avec 3 épreuves

•
$$CC1 = 10/20$$
 $CC2 = 3/20$ $CC3 = 17/20$

- 1^{ère} chance = moyenne des 3 = 10 / 20
- 2^{nde} chance = $3^{\text{ème}}$ épreuve = 17/20

Au final, moyenne retenue est celle de la 2^{nde} chance

•
$$CC1 = 10/20$$
 $CC2 = 13/20$ $CC3 = 7/20$

•
$$2^{\text{nde}}$$
 chance = $3^{\text{ème}}$ épreuve = $7/20$

Au final, moyenne retenue est celle de la 1ère chance

Les examens de Contrôle Terminal SED

- Une note à l'épreuve réalisée en fin de semestre (semaines 14 et 15 janvier et mai) valant moyenne de la 1^{ère} chance
- Une note à l'épreuve de juin valant 2^{nde} chance
- Les épreuves ont lieu en présentiel ou en ligne sur une plateforme dédiée selon le calendrier publié en décembre pour les épreuves de semestre 5, publié en avril pour celles de semestre 6 et publié fin mai pour celles de seconde chance (juin)
- On retient la note la plus favorable entre l'évaluation de 1ère chance et l'évaluation de 2^{nde} chance
- Exemples

 $1^{\text{ère}}$ chance = 10/20 et 2^{nde} chance = $17/20 \rightarrow$ moyenne retenue est celle de la 2^{nde} chance

1^{ère} chance = 11/20 et 2^{nde} chance = $10,5/20 \rightarrow$ moyenne retenue est celle de la 1^{ère} chance

Vous devez tenir compte de cette organisation avant de choisir de vous inscrire en CC ou en CT-SED pour tout ou partie des UE choisies

Les modalités de contrôle des connaissances

Les MCC sont spécifiques à chaque UE

Elles sont définies :

- par l'équipe pédagogique de chaque UE
- pour permettre d'acquérir des compétences progressives au fil de la Licence

Elles sont votées chaque année par le Conseil d'UFR de Psychologie <u>au plus tard un mois</u> après le début des cours

Elles seront publiées sur la page IRIS « L3 – Informations générales », rubrique « Examens » après le vote du Conseil d'UFR

Vous devez les consulter en début d'année

La validation du semestre et de l'année

Le principe de compensation est maintenue :

- La **compensation semestrielle** consiste à valider une ou plusieurs UE par les résultats à d'autres UE. Le principe repose sur le calcul de la moyenne du semestre en fonction de la moyenne à chaque UE pondérée par le coefficient dont elle est affectée
- La **compensation intersemestre** consiste à valider un semestre par la moyenne de l'autre semestre de l'année du cursus.

Attention : toutes les UE sont concernées y compris celles que vous n'avez pas présentées car une absence aux examens d'une UE se traduit par une note de 0 à l'UE

Il est possible de refuser la compensation : cf. la procédure et le calendrier qui seront publier

- La période de calcul et de refus de la compensation semestrielle et intersemestrielle sera précisée plus tard car elle n'est pas encore arrêtée par la direction de la scolarité de l'université de manière définitive dans le cadre de la nouvelle organisation
- Une UE validée (note >10/20 ou par compensation) est une UE définitivement validée : on ne peut pas la repasser l'année suivante.
- Comme les autres années, les résultats du semestre 6 et de la seconde chance SED ne seront pas connus au moment des sélections master

Les enseignements de L3

Les enseignements de la Licence 3

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la plaquette de présentation disponible sur le site de l'UFR de Psychologie

Vous pouvez aussi consulter le descriptif des enseignements sur le site de l'université : https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/licence-psychologie-1

La L3, c'est ...

9 UE obligatoires de tronc commun

5 enseignements disciplinaires (2 au S5 et 3 au S6)

4 enseignements de méthodologie (2 au S5 et 2 au S6)

Des UE liées au parcours d'études et projets professionnels

Deux UE stage : 1 au S5 et 1 au S6

Deux UE TER: 1 au S5 et 1 au S6

Deux UE de spécialisation : 1 au S5 et 1 au S6

1 option ou langue vivante à chaque semestre

Les enseignements disciplinaires de tronc commun

Semestre 5	Semestre 6		
PY00501 Psychologie sociale 20h CM - 16h TD	PY00601 Psychologie clinique et Psychopathologies plurielles		
	20h CM - 16h TD		
PY00503 Psychologie cognitive 20h CM - 16h TD	PY00603 Psychologie du développement 20h CM - 16h TD		
	PY00607 Neuropsychologie 20h CM - 12h TD		

Les enseignements de méthodologie de tronc commun

Semestre 5	Semestre 6		
PY00502T Démarche d'intervention et Epistémologie 24h CM - 22h TD	PY00602 Démarches de recherche - Statistiques 24h CM - 22h TD		
PY00507 Techniques d'entretien 4h CM - 20h TD	PY00609 Techniques d'analyse de contenu 24h TD		

Deux UE Langues vivantes ou options / année

- Pour les 506 et 606 : choisir une option **OU** une langue vivante
- Pour un cursus complet en Psycho, importance de choisir une langue vivante (LV), et en particulier l'anglais
- **« UE LANSAD par discipline »** : 1 par semestre et inscription aux 2 UE du même niveau pour une même année du cursus

- Des conditions d'accès
 - Tous les niveaux ne sont pas proposés selon les langues
 - Un niveau requis pour s'inscrire → test de langue à faire (cf. diapo suivante)
 - Nombre de places limité → information actualisée quotidiennement
 - Pas toutes ouvertes au CT et/ou SED : Attention : pas d'anglais au SED

Inscription en UE de LV

Pour une première inscription

- Vous devez faire le test durant la période d'inscription
- Il est possible de le repasser X fois pour différentes LV
- Il est conseillé de faire le test pour 2 langues différentes avant IP au cas où il n'y aurait plus de places dans la 1^{ère} choisie
- Après le test, vous aurez un courriel = pièce justificative vous indiquant le niveau dans lequel vous devez vous inscrire
- Il vous faut avoir obligatoirement le résultat du test via APLI (redirection vers ELA pour anglais et espagnol)
- Utiliser ce document pour faire votre IP

REINSCRIPTION: se fait en fonction des résultats acquis précédemment dans la langue à l'UT2J figurant sur **le relevé de notes** \rightarrow redoublement ou niveau supérieur (si moyenne des 2 UE d'un même niveau $\geq 10/20$)

UE options non spécialistes (NS)

- Vous aurez à choisir dans la liste des UE ouvertes en options : vous ne pouvez pas choisir une UE avec un code Pyxxx
- Toutes les UE ne seront peut-être plus disponibles en raison d'un nombre de places fixé par les équipes (plus accessible dans la liste proposée sur Ipweb)
- Toutes les UE ne sont pas proposées en CT-SED

Les informations concernant les UE de Langues ou les options non spécialistes (contenus, MCC, emploi du temps ...) sont à demander aux départements de rattachement de ces UE. Nous ne disposons d'aucune information sur celles-ci.

Des UE à choisir en fonction du parcours d'études et projet professionnel

Les UE STAGES

Semestre 5	Semestre 6		
505 – Stage (12h TD)	605 – Stage (12h TD)		
PY0A505T Psychologie sociale, du travail et des organisations	PY0A605T Psychologie sociale, du travail et des organisations		
PY0B505T Psychologie cognitive et ergonomie	PY0B605T Psychologie cognitive et ergonomie		
PY0C505T Psychologie du développement	PY0C605T Psychologie du développement		
PY0D505T Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences	PY0D605T Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences		
PY0E505T Psychologie clinique du sujet	PY0E605T Psychologie clinique du sujet		

Les UE 505 et 605 doivent être prises dans la même spécialité (dépt)

Pas de changement possible en cours d'année seulement lors de la période de modification du 10/09 au 27/09 mais en CT-SED pour le S5

Fortement conseillé de faire ces choix en fonction du projet professionnel de formation (ex. parcours Master visé) même si le choix de l'UE stage ne conditionne pas l'accès à un parcours de Master

Les places ne sont pas limitées dans les UE stage

Les UE TER 508 et 608 : la même pour les 2 semestres

Semestre 5	Semestre 6		
UE 508 – TER (12h TD)	UE 608 – TER (12h TD)		
PY0A508T Psychologie sociale, du travail et des organisations	PY0A608T Psychologie sociale, du travail et des organisations		
PY0B508T Psychologie cognitive et ergonomie	PY0B608T Psychologie cognitive et ergonomie		
PY0C508T Psychologie du développement	PY0C608T Psychologie du développement		
PY0D508T Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences	PY0D608T Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences		
PY0E508T Psychologie clinique du sujet	PY0E608T Psychologie clinique du sujet		

Les UE 508 et 608 doivent être prises dans la même spécialité (dépt)

Pas de changement possible en cours d'année seulement lors de la période de modification du 10/09 au 27/09 mais en CT-SED pour le S5 (pas de TD)

Fortement conseillé de faire ces choix en fonction du projet professionnel de formation (ex. parcours Master visé) même si le choix de l'UE TER ni la thématique travaillée ne conditionnent l'accès à un parcours de Master

Les places ne sont pas limitées dans les UE stage

Les UE options de spécialisation

Semestre 5 – UE 504 (24h CM - 22h TD)	Semestre 6 – UE 604 (24h CM - 22h TD)
PYOA504T Psychologie sociale appliquée PYOB504T Ergonomie PYOC504T Psychologie du développement : émotions et communication PYOD504T Psychologie clinique de la santé PYOE504T Psychologie interculturelle PYOF504T Psychologie gérontologie clinique	PYOA604T Psychologie sociale du travail et des organisations PYOB604T La cognition au quotidien PYOC604T Développement de l'enfant, socialisation et milieux de vie PYOD604T Approche cognitive et comportementale : enfant, adulte → pas au SED PYOE604T Cas cliniques en neuropsychologie et en neurosciences → pas au SED PYOF604T Psycho(patho)logie clinique psychanalytique
	PY0G604T Psychologie comparée : apports des comparaisons inter-espèces

1 par semestre et pas obligatoirement dans la même spécialité (ou dépt)
Attention : pas toujours la même lettre pour un même secteur
Les places ne sont pas limitées dans les UE stage

Les UE options de spécialisation

- Les places ne sont pas limitées dans ces UE 504 et 604 (ni dans les UE du tronc commun)
- Le choix est libre pour les UE de spécialité (504 et 604) mais il est fortement conseillé de faire ces choix en fonction du projet de formation et professionnel (ex. le parcours Master visé)
- Il est donc possible de choisir la 504 dans un département et la 604 dans un autre département en fonction du projet professionnel de formation (ex : une en psychosociale et une en psychologie clinique clinique pour le parcours PAP)

Combinaison possible des UE à choix

Toutes les combinaisons de département/spécialités sont possibles

- choix possible d'une UE de spécialité rattachée à un département et d'une UE stage rattachée à un autre ou les deux dans le même
- pas d'obligation de choisir les mêmes orientations selon les UE. Par exemple, inscription possible à une UE de spécialité rattachée à un département et à une UE TER rattachée à un autre.
- possibilité de choisir une UE stage et TER dans le même département ou dans 2 départements différents

Pas de prérequis au sens strict pour les parcours de master mais une cohérence par rapport au projet individuel

On peut même imaginer que ces trois types d'UE soient prises dans 3 départements différents tant que cela a du sens pour le projet

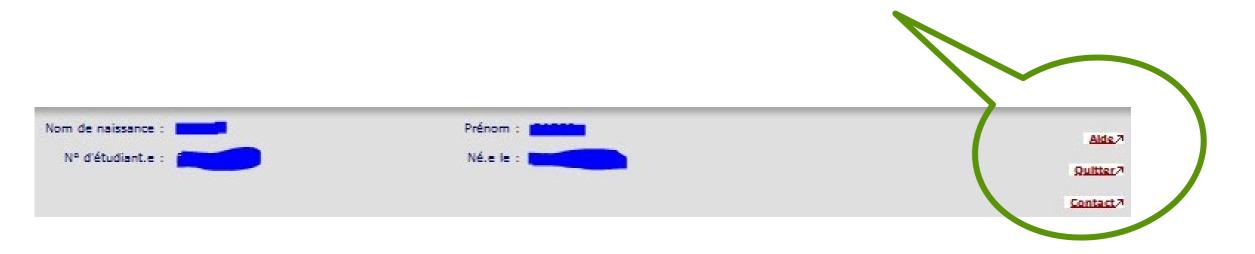
En cas de doutes concernant vos choix d'UE de spécialité et l'implication que ce choix peut avoir sur vos candidatures de master, contacter le(s) responsable(s) du/des parcours master en question

Cette année l'inscription administrative (IA) et l'inscription pédagogique (IP) se font entièrement en ligne pour toute l'université



Les IA et les IP démarrent dès le 27.06 jusqu'au 19.07 et reprendront le 19.08 jusqu'au 5.09. Vous pourrez faire votre inscription complète dès que vous aurez tous vos résultats de L1 et L2 ou validations spécifiques.

Tout au long du processus, vous pourrez solliciter une assistance



Une inscription administrative valide est indispensable afin d'accéder à l'IPWEB (inscription pédagogique)

Votre adresse permanente est :		
La saisie d'une adresse en France ou à l'étranger est obligato	ire	
Quel est votre téléphone ?		
Quelle est votre adresse ?*		
Complément commune, lieu-dit		
Quel est votre pays ?*	FRANCE	٠
Si adresse en France		
Quel est votre code postal ?	34500	
Précisez votre commune	BEZIERS	
Si adresse à l'étranger		
Quel est votre code postal et votre ville ?		
Quel est votre type d'hébergement ?*		
Quel est votre type d'hébergement ?*	Autre mode d'hébergement	٧



Des rubriques à renseigner par étapes

Choisissez les enseignements auxquels vous souhaitez vous inscrire. Vous devez respecter le nombre d'éléments à choisir. Pour obtenir plus d'informations concernant les enseignements, cliquez sur « ? ». L1 Psychologie (PY01L1 - 790) Légende ✓ Année Licence 1 (PY1L1T) ② Choix à effectuer. Semestre 01 (PY1S01T) @ +30+ T Obligatoire √ UE 101 (PY1U101T) @ √ UE 102 (PY1U102T) ② Obligatoire à choix √ UE 103 (PY1U103T) ② Acquis √ UE 104 (PY1U104T) ② √ UE 105 - Accept-Methodo (PY1U105T) ② √ UE 106 - LV ou option (PY1U106T) ② Dispensé, e √ Semestre 02 (PY1S02T)
② +30+ Intendit Continuer Pré-requis non rempil Pas encore ouvert Groupe(s) commun(s) Capacité d'accueil atteinte BCTS:X Alde

L'inscription pédagogique permet de s'inscrire aux différentes UE, les obligatoire, les obligatoires à choix (Stage, TER et spécialités) et les LV et options \rightarrow voir les listes qui s'affichent lors de l'IPWeb

Finaliser l'inscription pédagogique

Pour renseigner les parties relatives aux UE, vous devez vous appuyer sur les **relevés de notes UT2J** ou **notifications spécifiques UT2J**

Quelle que votre intention, votre inscription doit être complète même si vous faites le choix de ne pas suivre toutes les UE et de ne pas vous présenter à tous les examens

A la fin de l'inscription pédagogique vous aurez un CONTRAT PEDAGOGIQUE précisant les UE auxquelles vous êtes inscrits et le régime d'examen choisi \rightarrow une fois celui-ci validé, aucun changement ne sera possible avant la période de modification d'inscription prévue à compter du 10 septembre

L'inscription pédagogique se fait par défaut en contrôle continu

Si vous souhaitez vous inscrire au SED <u>pour tout ou partie des UE</u>, vous devez procéder à cette étape.

Les frais d'inscription au SED sont fixés selon le nombre d'UE prise et selon le choix de l'envoi des documents en version papier ou numérique. Ils sont à payer chaque année même si vous vous réinscrivez à une UE

Il est important que vous fassiez rapidement cette étape qui conditionne l'envoi des documents et l'inscription dans des groupes de suivi renforcé

- Une période de modification de votre IP ouvrira du 10/09 au 27/09
- Vous pourrez faire des changements d'UE
- Attention : ce changement implique une inscription en CT-SED
- Vous pourrez aussi de manière plus générale sans changer d'UE passer du CC au CT-SED (l'inverse n'est pas possible)

Les emplois du temps

EDT Type du S5

	lundi	mardi	mercredi		jeudi	vendredi	samedi
8h 10h							CM507**
	UE 506*				TD 501	TD 501	1 Gp TD
10h-12h					TD502	TD502	507
		CM et TD	CM502		TD503	TD503	
1411-1611		UE504	CIVISOZ	TD 501	TD Stage	TD Stage	
	spécialités		TD502	TD TER	TD TER		
	CM501			TD503	TD507	TD507	
16h-18h	CM503			TD Stage			
				TD TER			
				TD507			

^{*}EDT des LV très divers selon la langue et le niveau choisis ** 1 séance de CM en début de semestre

Les emplois du temps du semestre 5

- Pour les étudiants en CT-Sed, les dates des regroupements seront indiquées via la plateforme IRIS-SED à la rentrée
- Si vous êtes inscrits en contrôle continu, vous devrez faire votre emploi du temps pour les UE de **LV et options** (506 et 606) et pour les UE PIX dès l'ouverture de Pandore dès l'ouverture de Pandore (date préciser ultérieurement)
- Pour les **UE de Psychologie (Pyxxx),** votre emploi du temps sera généré automatiquement à compter du 9 septembre
- Chaque étudiant inscrit en CC sera affecté pour chaque UE à un groupe de CM et/ou TD →
 votre EDT individuel sera accessible via votre ENT
- Aucun changement par les gestionnaires de scolarité et responsables pédagogiques
- Les changements seront possibles entre étudiants sur une période dédiée notamment pour les étudiants salariés (infos sur page IRIS L3 − Informations générales) → informations à confirmer car changement des procédures au niveau de l'établissement

Avant le début des cours

- Bien noter les numéro et horaires des CM et TD auxquels vous êtes affectés
- Il est important de respecter VOS groupes car il peut y avoir des épreuves de contrôle continu pendant les TD voire pendant les CM donc les listes d'émargement sont établies en fonction de Pandore
- Vous devez noter les dates de démarrage des cours pour chaque UE
- Pour certaines UE, les TD démarrent une semaine après les CM mais pour les UE qui n'ont que des TD, ceux-ci démarrent dès la semaine de rentrée
- Les TD d'autres UE ont lieu une semaine sur deux, alternant ainsi semaine de TD et semaine de travail en autonomie (Stage et TER notamment)
- Pour les options et langues : consulter le site UT2J ou demander aux secrétariats des UFR et départements concernés
- Vous devez aussi bien noter le numéro d'amphi ou salle dans lesquels les cours sont prévus
- Pour les nouveaux entrants, veillez à repérer où se situent les salles de cours sans attendre le dernier moment ©

Communication institutionnelle

- Vous devez activer votre compte ENT et vous envoyer un mail pour activer l'adresse mail universitaire → normalement cela est déjà fait suite à IA
- Utiliser TOUJOURS cette adresse universitaire gerard.mansoif@etu.univ-tlse2.fr pour contacter les services et les enseignants
- Vous devez bien cibler l'interlocuteur pertinent notamment selon que la question est d'ordre pédagogique (enseignant ou responsable pédagogique) ou d'ordre administratif/ de scolarité (le gestionnaire de l'année)
- Dans le doute, vous pouvez mettre les deux destinataires dans le même message plutôt que d'envoyer deux mails distincts
- Dans vos échanges, pensez à toujours rappeler les informations utiles au traitement de la demande : Nom, n° étudiant, année d'inscription, UE concernée par le souci, ...
- Enfin, veillez à être explicite mais aussi poli et courtois dans l'échange
- Plus de 1250 étudiants en L3 et presque autant de cas particuliers



Bien se renseigner et obtenir les informations utiles

- Repérer et utiliser l'ensemble des ressources disponibles
- Consulter **régulièrement** le site de l'UFR -> des informations actualisées d'ici la rentrée
 - FAQ L3
 - Procédure emploi du temps ...

Tout au long de l'année consulter votre ENT

- Que vous soyez en CC ou CT-SED, utiliser la plateforme IRIS (infos générales ; infos par UE)
- Pour les inscrits au SED, la plateforme IRIS6SED en plus de la plateforme générale

Assister aux réunions d'informations qui vous seront proposées

Solliciter le tutorat pédagogique et le tutorat informatique

Allez à la BUFR, la BUC et les bibliothèques de composantes

Contacter les associations étudiantes, les services spécifiques (SIMMPS, SCUIO-IP, ...)

Les situations particulières

Les enjambements ou AJAC

Si vous avez validé 3 à l'UT2J semestres des 4 que comptent la L1 et la L2, vous pouvez avoir le statut AJAC « ajourné autorisé à continuer » = (statut de redoublant)

Pour avoir le statut AJAC et être inscrit en L3 avec un semestre de retard, vous devez en faire la demande en utilisant le formulaire dédié

Attention si vous n'avez pas validé le semestre mais que l'année est validée du fait de la compensation vous devez aussi faire une refus de compensation

Un message vous a été adressé via votre ENT sur ces deux procédures

Attention : Ces demandes devront nous être retournées entre le 10 juillet et le 15 juillet à 12h00 dernier délai. Aucune demande ne sera traitée en dehors de cette période.

Si vous devez nous faire parvenir les 2 formulaires, merci de les adresser dans un seul et même mail.

Une fois la demande faite et saisie par l'administration, vous pourrez faire votre IP sur chacune des deux années (L3 + semestre de retard)

N'attendez pas la date butoir pour faire la demande

Attention : si le semestre de retard est en L1, vous devez vous rapprochez des gestionnaires de Licence 3 pour faire votre IP

Les mesures transitoires, VES-VA

- Certains étudiants bénéficient de dispenses pour une partie des UE en raison de validation de diplômes antérieurs (VES), d'expériences professionnelles (VA85), de transfert d'université ou d'une reprise de la licence de psychologie entamée antérieurement (mesures transitoires)
- Ces dispenses nécessitent une saisie par les services de scolarité :
 - si ces validations ont été enregistrées, vous n'aurez à vous inscrire qu'aux UE restant à valider ;
 - si ces validations n'ont pas encore été enregistrées au moment de votre OIP, vous vous inscrirez à toutes les UE et la régularisation sera faite lors de la saisie de ces validations

UE hors cursus

- Ne concerne que les Langues vivantes (voir la liste des UE proposées)
- Possibilité de s'inscrire gratuitement à 1 UE supplémentaire (ou deux UE s'il s'agit d'un même niveau de langue vivante)
- Les enseignements suivis ne peuvent pas être utilisés dans le cadre de la compensation
- Un relevé de notes peut être délivré
- Pour l'IP, vous renseigner auprès des gestionnaires de Licence 3

Attention : En cas de chevauchement d'examens, l'inscription hors cursus ne donne pas droit à une épreuve de remplacement

Les préparations diverses

- Concerne tout type d'UE sauf les UE STAGE (505-605) et les UE C2i/PIX
 - Un étudiant qui souhaite une discipline pour les UE 504/604 ou 508/608 ou s'il hésite entre plusieurs options
 - Un étudiant en césure qui veut prendre des UE pour étoffer son dossier de candidature master (en psycho, en socio ou autre)
- 4 UE maxi/an (non validées) : attention à la charge supplémentaire si 1ère inscription en L3
- Si choix de faire un TER \rightarrow choisir les UE 508 et 608 dans le même département
- Possibilité de passer les examens : les UE validées sont capitalisées mais les notes obtenues n'entrent pas dans le calcul de la moyenne du semestre et de l'année
- Pour l'IP, vous renseigner auprès des gestionnaires de Licence 3
- Attention : si des chevauchement d'examens, pas droit à un épreuve de remplacement

Les UE d'ouverture

Une UE par semestre : sport, culture ou citoyenneté (cf. liste)

Uniquement en contrôle continu

Valorisation par 0.05 pt de plus à la moyenne du semestre de rattachement (en session 1) par point au-dessus de 10 à la note à l'UE

En cas de chevauchement d'examens, pas droit à une épreuve de remplacement

Candidature, inscription et gestion des notes effectuées par :

- UE SPORT : SUAPS (Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives) : suaps@univ-tlse2.fr 05 61 50 4315
- UE Citoyenneté (ainsi que le Service Civique) : MIE (Maison des Initiatives Etudiantes) paie@univ-tlse2.fr 05 61 50 24 11 / 05 61 50 42 47
- UE Culture: CIAM (Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail) <u>ciam@univ-tlse2.fr</u> -05 61 50 44 62

Double cursus

- L'étudiant.e est inscrit.e à deux formations (2 licences ou 1 licence et 1 master)
- Si vous vous inscrivez à deux diplômes, la Licence de Psychologie est votre premier diplôme (éviter le contournement de Parcoursup et Admission)

Attention : En cas de chevauchement d'examens, pas d'épreuve de remplacement mais priorité au diplôme principal

CONTACT:

licence3.psycho@univ-tlse2.fr pour les questions liées à l'inscription respl3psycho@univ-tlse2.fr pour les question d'ordre pédagogique Dans le doute, les deux mais dans un seul et même message

Utiliser votre adresse @etu.univ-tlse2.fr Situer votre question clairement Rester courtois

Contacts utiles pour la Licence 3



Gestionnaire de scolarité L3 : Mmes Faustine VIGNALS-PRINCE et Nathalie COLL licence3.psycho@univ-tlse2.fr

Responsable administrative Licence : Mme Audrey Van HEGJE (respadm.licencepsycho@univ-tlse2.fr)

Responsable Pédagogique L3: Mme Johane Le GOFF respl3psycho@univ-

Responsable Pédagogique du grade Licence : Mme Nadine CASCINO <u>resplicence.psycho@univ-tlse2.fr</u>

Responsable des mobilité internationales :

- Mmes Nicole CANTISANO et Céline Launay ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr
- Mme Isabelle IDRAC <u>isa.idrac@univ-tlse2.fr</u>

Etudiants en situation de handicap:

- Mmes Jeanne KRUCK jeanne.kruck@univ-tlse2.fr
- Mme Isabelle IDRAC <u>isa.idrac@univ-tlse2.fr</u>

Sportif de haut niveau

- M. Jean Luc Bret Dibat jean-luc.bret-dibat@univ-tlse2.fr
- Mme Isabelle IDRAC <u>isa.idrac@univ-tlse2.fr</u>